



Bures-sur-Yvette anticipe-t-elle le dérèglement climatique ?

Extrait d'un échange en commission Travaux :

EpB : « Les climatologues expliquent qu'avec le dérèglement climatique, les événements extrêmes (inondations, sécheresses, tempêtes, canicules...) vont augmenter à la fois en fréquence et en intensité. Si on prend par exemple le risque d'inondation à Bures, comment est-ce que cela va se passer ? »

Président : « c'est le SIAVHY qui s'en occupe et qui d'ailleurs a réalisé d'importants travaux de reméandrages qui vont résoudre le problème. »

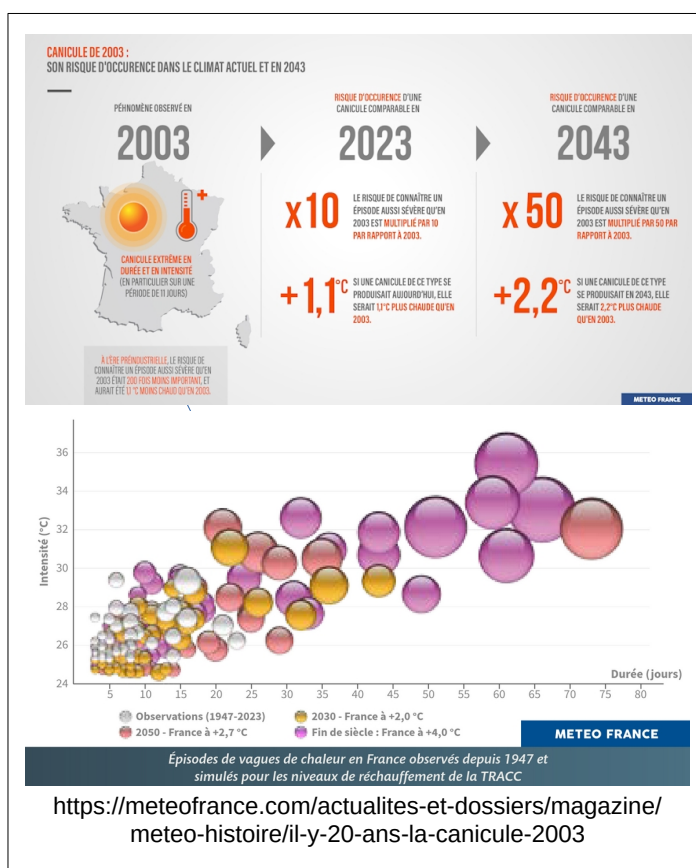
EpB : Mais vous avez une idée des changements potentiels dans les prochaines années ?

Réponse : c'est dans le plan de prévention des inondations (PPRI).

EpB : Oui, mais si les inondations sont 10x plus fréquentes et 10x plus intenses, est-ce que cela veut dire que les inondations décennales risquent de devenir annuelles et les centennales décennales ?

Réponse : c'est l'histoire qui donnent les fréquences et l'intensité des inondations.

Nos collectivités sont organisées pour traiter ces phénomènes comme des événements rares dont on mutualise les coûts. Les sociétés privées d'assurances ne font pas le même calcul : entre refus des assurances et triplement des primes, les risques climatiques sont en passe de ne plus trouver d'assureur. Qui prendrait le risque d'assurer contre un phénomène quasi avéré ?



Entre une préfecture qui n'est pas dimensionnée pour assurer des révisions régulières du Plan de Prévention du Risque d'Inondation et une logique du temps jadis, comment s'organise-t-on pour prévenir et gérer au mieux les prochains épisodes hors norme alors même qu'ils sont anticipés (en illustration les prédictions en matière d'épisodes caniculaires) ?

